

Connaissances abordées durant l'année		
Tout au long de l'année, l'élève élargit son champ de connaissances en français.		
Étape 1	Étape 2	Étape 3
<p>Lecture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mode de discours narratif <ul style="list-style-type: none"> • Notions littéraires • Stratégies • Dimensions de la lecture <p>Écriture</p> <p>Notions grammaticales, stratégies d'écriture, de révision et de correction intégrées dans la production de textes liés à la lecture</p> <p>Communication orale</p> <p>Cercles de lecture</p>	<p>Lecture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modes de discours narratif et argumentatif <ul style="list-style-type: none"> • Stratégies • Dimensions de la lecture <p>Écriture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modes de discours argumentatif et justificatif <ul style="list-style-type: none"> • Procédés et stratégies d'écriture, de révision et de correction <p>Communication orale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise de parole <ul style="list-style-type: none"> • Notions et stratégies - Écoute <ul style="list-style-type: none"> • Notions et stratégies 	<p>Lecture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mode de discours argumentatif - Mode de discours narratif - Mode de discours poétique <ul style="list-style-type: none"> • Poésie engagée <p>Écriture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modes de discours argumentatif et justificatif - Procédés et stratégies d'écriture, de révision et de correction <p>Communication orale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise de parole et écoute <ul style="list-style-type: none"> • Le débat <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réfutation
Matériel pédagogique (volumes, notes, cahiers d'exercices, etc.)		Organisation, approches pédagogiques et exigences particulières
<p>Cahiers d'exercices</p> <ul style="list-style-type: none"> - À toute épreuve <p>Œuvres littéraires (nouvelles, romans) et poétiques</p> <p>Textes courants divers</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Enseignement explicite des stratégies de lecture, d'écriture et de communication orale - Situations de lecture variées - Situations d'écriture variées - SAÉ d'application en écriture - SAÉ d'application en lecture - Travail collaboratif - Etc.
Devoirs et leçons		Récupération et enrichissement
<ul style="list-style-type: none"> - Exercices relatifs à la qualité de la langue - Travaux divers 		<ul style="list-style-type: none"> - Approfondissement de la matière - Soutien relatif à des difficultés persistantes - Récupération en cas d'absences

Français, langue d'enseignement, 5^e secondaire, 132506

Compétences développées par l'élève

Lire (40 %)¹	L'élève comprend des textes comportant quelques ambiguïtés, un vocabulaire plus complexe et dont le sujet tend à s'éloigner de ses connaissances quand il veut s'informer, soutenir son opinion, découvrir des univers littéraires. Il fait des liens entre des textes semblables ou différents. Il explique son interprétation, sa réaction et son appréciation en s'appuyant sur des éléments tirés des textes et en nuance le sens en utilisant ses connaissances sur le monde. Il recueille de l'information de sources crédibles et variées, l'organise et l'exploite de façon appropriée. Il varie l'emploi des stratégies de lecture en fonction de la tâche demandée.
Écrire (50 %)	L'élève écrit des textes courants et littéraires dont le contenu est suffisamment développé et organisé pour décrire, expliquer, justifier son opinion, élaborer des récits et d'autres textes inspirés d'une œuvre. Il s'adresse à un destinataire de plus en plus éloigné à propos d'un sujet moins connu. Il adapte ses textes à la situation d'écriture et exploite de l'information pertinente tirée de textes lus, vus ou entendus. Il construit des phrases complètes et les ponctue de façon généralement appropriée. Il utilise des mots variés et justes. Il révisé et améliore ses textes en apportant différentes modifications et en laissant peu d'erreurs dans les termes courants et les accords grammaticaux liés aux apprentissages du premier cycle et de l'année en cours.
Communiquer oralement (10 %)	L'élève comprend les propos entendus quand il s'informe sur un sujet lié aux apprentissages et aux œuvres exploitées en classe. Il explique son interprétation et sa réaction en s'appuyant sur des éléments entendus. Il découvre différentes œuvres de création. Quand il informe et défend une idée seul ou en équipe, il s'exprime clairement en faisant progresser ses propos selon l'information liée au sujet de la tâche. Il maintient la communication par son choix de vocabulaire et par des moyens variés.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1^{re} étape Du 28 août au 15 novembre		2^e étape Du 18 novembre au 21 février		3^e étape Du 24 février au 23 juin		
Nature des évaluations proposées	Résultat inscrit au bulletin	Nature des évaluations proposées	Résultat inscrit au bulletin	Nature des évaluations proposées	Épreuve MEQ	Résultat inscrit au bulletin
Lecture Tâches de lecture variées - Compréhension - Interprétation - Appréciation	OUI	Lecture La lecture est une compétence qui est travaillée pendant la 2 ^e étape, mais aucun résultat ne sera communiqué relativement à son évaluation.	NON	Lecture Tâches de lecture variées - Compréhension - Interprétation - Appréciation Juin – Épreuve commune de lecture	NON	OUI
Écriture L'écriture est une compétence qui est travaillée par l'intermédiaire de la lecture, mais aucun résultat n'est communiqué au bulletin relativement à son évaluation.	NON	Écriture Situations d'écriture variées relatives aux modes de discours argumentatif, narratif et justificatif. Tests relatifs à la qualité de la langue écrite	OUI	En écriture : Situations d'écriture variées relatives aux modes de discours argumentatif et justificatif. Tests relatifs à la qualité de la langue écrite	OUI²	OUI
Communication orale La communication orale est une compétence qui est travaillée pendant la 1 ^{re} étape, mais aucun résultat n'est communiqué au bulletin relativement à son évaluation.	NON	Communication orale - Vidéo publicitaire - Appréciation critique - Cercles de lecture	OUI	Communication orale - Débat - Cercles de lecture	NON	OUI

¹ Pour la réussite du cours français et l'obtention du diplôme d'études secondaires, le résultat disciplinaire doit être au moins de 60 %, et le seuil minimal de 50 % doit être atteint pour chaque compétence.

² La réussite de l'épreuve unique ministérielle est une exigence pour l'obtention du diplôme d'études secondaires.